51 AUPRÈS DE MON ARBRE

MAISON DU MOIS

Réhabilitation - extension

L'extension de cette maison des années 30 répond à la fois aux règles d'urbanisme (en particulier l'implantation en mitoyenneté et les hauteurs) et aux souhaits des propriétaires : volume simple, de plain pied, non visible depuis la rue.

L'architecture de l'extension s'inscrit en rupture avec l'existant, différenciant ainsi les deux époques de construction.

Dans la partie rénovée, l'entrée, les chambres, le bureau, la buanderie et les sanitaires sont regroupés sur les deux niveaux de la construction. L'isolation est reprise en partie, certains murs de caractère étant conservés tels quels. Les menuiseries en bois sont rénovées à l'identique.

L'extension se déploie au sud, à l'arrière de la maison et regroupe la cuisine et le salon / salle à manger. Elle s'ouvre largement sur une terrasse couverte et sur le jardin. Elle est construite en béton enduit de teinte claire afin de s'harmoniser avec la teinte de l'enduit rénové. Les menuiseries sont en aluminium noir.

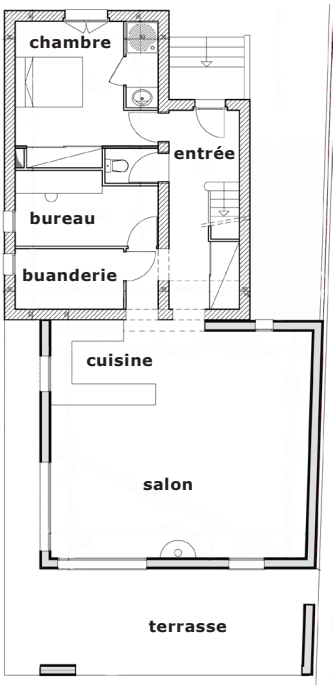

Architecte
Arc&Fact

> extension de maison de ville
Terminée en 2010

> 150 m² de surface de plancher
1000 euros HT au m² de surface de plancher hors aménagement extérieur

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement de la Haute-Garonne
1, rue Matabiau 31 000 TOULOUSE

Tél : 05 62 73 73 62
mail : caue@caue31.org
www.caue31.org